

ARTICLE 1 : LES COURS

1/TARIFS

L'abonnement est **personnel**, il n'est pas cessible. Validité du 14/09/2020 au 17/06/2021 pour les forfaits annuels danse, et périodes du 14/09 au 19/12/20, du 04/01/21 au 31/03/21, du 01/04/21 au 15/06/21 pour les forfaits trimestriels). Le tarif tient compte des jours fériés et vacances (17/10 au 01/11/20, 19/12/20 au 03/01/21, 13/02 au 28/02/21, 17/04/21 au 02/05/21) durant lesquels l'établissement est fermé. Pour le Pilates/yoga, les cours ont lieu jusqu'au 30/06/21 et 1 semaine sur 2 pendant les vacances.

Compte tenu de la pandémie du Covid-19, des dispositions exceptionnelles sont mis en place.

- Le règlement se fera par mensualités, payables en début de chaque mois, la dernière échéance au plus tard début juin 2021. L'intégralité de l'abonnement sera remise lors de l'inscription. Tout mois commencé est dû.*
- Un nouveau certificat médical devra être remis.*
- En cas de présentation d'un test nominatif positif au Covid-19, les règlements des mois suivants seront suspendus jusqu'à la reprise des cours par l'adhérent.*
- En cas de directives de l'Administration imposant un arrêt total des cours, les règlements des mois suivants seront suspendus jusqu'à la réouverture des cours par Kadanses Latines.*
- Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières dans les zones de circulation. Désinfection des mains impérative avant l'entrée en salle.*
- Le changement de partenaire est à la discrétion de chaque adhérent. L'inscription se fera par binôme.*
- Chaque adhérent s'engage à suivre toute nouvelle directive gouvernementale liée à l'évolution du Covid-19 au niveau national ou local.*

2/PLANNING

Il est susceptible d'être modifiable en cours d'année. Les cours de moins de 8 personnes pourront être dispensés, supprimés ou regroupés dans un même niveau sur un autre créneau dans la semaine.

3/CONDITIONS D'ACCÈS AUX COURS

Seules les personnes à jour de leur cotisation seront acceptées dans la salle de cours. Tout élève s'engage à respecter les règles d'hygiène fondamentale. Une attention particulière sera donnée à l'hygiène buccale et odeurs de transpiration. Chacun devra porter une tenue correcte et des chaussures adaptée à la pratique dans une salle de danse (talons aiguilles exclus pour les dames, chaussures de sécurité exclus pour les hommes...), présenter sa carte d'adhérent (nominative) en début de chaque cours. Les élèves s'engagent à suivre toutes les instructions du professeur. Les professeurs ou l'encadrement peuvent refuser l'accès aux cours à toute personne ne respectant pas les consignes de ce règlement intérieur.

4/NIVEAU DES COURS

Seuls les professeurs sont aptes à vous conseiller le niveau qui vous convient pour chaque activité. Ils peuvent vous obliger à changer de groupe afin de ne pas pénaliser les autres élèves.

5/PONCTUALITÉ

Les élèves feront leur possible pour être à l'heure en cours. Dans le cas de retard, ils devront s'assurer avec l'aval de leur professeur que ce retard ne désorganise pas le cours commencé.

ARTICLE 2 : BIEN-ETRE ET RESPECT DES LIEUX/DES PERSONNES

Tout élève s'engage à respecter les lieux, les biens ainsi que les personnes qu'il sera amené à rencontrer dans le cadre des activités de Kadanses Latines (élèves, professeurs...). Il est strictement interdit de fumer, de pénétrer dans les accès privés. Les enfants sont sous la responsabilité de leur parent. Kadanses Latines décline toute responsabilité en cas de blessure, ou en cas de vol commis dans l'établissement.

ARTICLE 3 : DROIT A L'IMAGE

Tout élève est susceptible d'être photographié ou filmé individuellement ou en groupe dans le cadre des soirées, cours, ou stages. Tout élève autorise l'école de danse à utiliser son image dans le cadre de sa promotion. Ces images seront utilisées dans le respect de la personne, elles ne seront ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

ARTICLE 4 : AUTORISATION A LA PRATIQUE DE LA DANSE, DU YOGA ET DU PILATES

Un certificat médical valide vous est demandé lors de l'inscription. A défaut de le fournir, Kadanses Latines peu refuser de valider votre inscription, et décline toute responsabilité en cas d'apparition de problèmes de santé. Vous avez la faculté de souscrire, et ce à titre personnel, une assurance prenant en charge tout ou partie du dédommagement de vos frais d'abonnement en cas de problème médical vous empêchant de pratiquer l'(es) activité(s) à laquelle(auxquelles) vous vous êtes inscrit(e).

ARTICLE 5 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations collectées sur ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatisé destiné à la seule gestion de l'école de danse (suivi des effectifs des cours, informations aux élèves...). Elles ne seront ni cédées, ni vendues à un tiers.

Conformément au décret n°2019-536 relatif au Règlement Général sur la Protection des Données du 29 mai 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez effectuer votre demande, par mail, auprès du secrétariat : secretariat@kadanseslatines.com